



AUTORITÉ DU BASSIN DU NIGER
NIGER BASIN AUTHORITY



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

No 003/AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM/SPM/ASPM/2025 DU 15 SEPTEMBRE 2025 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES D'ADAPTATION EN DEUX (02) LOTS
CONSTITUÉES D'UN (01) HANGAR DANS LA LOCALITE DE BEKA, COMMUNE DE BEKA ET D'UN (01)
MAGASIN DE STOCKAGE DE CÉRÉALES DANS LA LOCALITE DE BOUGOUR, COMMUNE DE BASCHEO,
REGION DU NORD.

Au lieu de :

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 17 Octobre 2025 à 13 heures précises au Secrétariat du programme Intégré de Développement et D'adaptation au changement climatique (PIDACC/BN) - Cameroun à Garoua sis au quartier Plateau, Face CRTV-NORD, sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM/SPM/ASPM/2025 DU 15 SEPTEMBRE 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES D'ADAPTATION EN DEUX (02) LOTS CONSTITUÉES D'UN (01) HANGAR DANS LA LOCALITE DE BEKA, COMMUNE DE BEKA ET D'UN (01) MAGASIN DE STOCKAGE DE CÉRÉALES DANS LA LOCALITE DE BOUGOUR, COMMUNE DE BASCHEO, REGION DU NORD.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 17 Octobre 2025 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PIDACC, dans la salle de réunion du programme Intégré de Développement et D'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles

doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis D'Appel d'Offres.
En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Remise des offres

Lire plutôt

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le **21 Octobre 2025 à 13 heures précises** au **Secrétariat du programme Intégré de Développement et D'adaptation au changement climatique (PIDACC/BN)** - Cameroun à Garoua sis au quartier plateau, Face CRTV-NORD, sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM/SPM/ASPM/2025 DU 15 SEPTEMBRE 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES D'ADAPTATION EN DEUX (02) LOTS CONSTITUÉES D'UN (01) HANGAR DANS LA LOCALITÉ DE BEKA, COMMUNE DE BEKA ET D'UN (01) MAGASIN DE STOCKAGE DE CÉRÉALES DANS LA LOCALITÉ DE BOUGOUR, COMMUNE DE BASCHEO, RÉGION DU NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **21 Octobre 2025 à 14 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PIDACC**, dans la salle de réunion du programme Intégré de Développement et D'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de regroupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

Le reste sans changement.

à 3 OCT 2025

Le Coordonnateur National du PIDACC/BN-CMR.



John Briand Mintyene